

# 24 heures (ou presque) dans la vie de l'IRELP

Victor Hugo disait « Que fait le Parlement ? Il parle et il ment ». Dans la même veine, on pourrait s'interroger sur ce que fait l'Institut de Recherches et d'Etudes de la Libre Pensée. Et bien, il cherche et il étudie.

Prenons une journée à peu près comme les autres, pendant les vacances scolaires d'avril, donc sans les permanences des mardi, mercredi, jeudi après-midi que nous essayons de tenir vaille que vaille, dans le cadre de « La Bibliothèque de la Laïcité ».

Matin : nous déposons le courrier (publications, circulaires, ouvrages en double) encore reçu pour l'IRELP au siège de la Fédération nationale. Il serait préférable que tout le courrier soit envoyé au 70, rue des Panoyaux, 75020 mais l'expérience d'une décennie de travail à l'IRELP apprend la patience et l'empirisme. A propos de courrier, la moisson de ce jour est moyenne ; rien d'exceptionnel – cela arrive – mais des choses quand même. Facture, relevé, poignée de lettres dont deux adhésions et un mot d'encouragement d'une amie de Paris « Merci pour votre travail ». Cela fait plaisir.

Ordinateur, lecture des courriels reçus sur irelp@laposte.net. Aie, la maison d'édition qui publie les Actes du Colloque 1789 demande une relecture des épreuves. Passer un coup de fil à un camarade spécialisé dans ce genre de travaux. Cela risque de retarder la publication.

Ce matin, rendez-vous avec un universitaire de province qui prépare une recherche post-thèse sur les modifications de la laïcité entre 1958 et 1987. Il lui est présenté nos locaux, notre bibliothèque à la fois riche et en cours permanent de classement et nos archives. Nous lui expliquons ce paradoxe : la Libre Pensée plus vieille association de ce pays, fondée en

1848, a été la dernière à se donner un centre de recherches (fin 1999), d'où le retard à rattraper.

Le sujet est passionnant. « Cela concerne-t-il aussi la loi Debré ? » « Non, je ne traite pas la question scolaire, mais tout ce qui est administratif et fiscal ». Pourquoi venir voir l'IREL ? Notre interlocuteur explique qu'il veut aussi connaître les réactions de la Libre-Pensée à ces modifications. Consulter la presse serait fastidieux et peu productif.

Un camarade venu aider au classement se joint à la discussion, longue, passionnée. Nous lui proposons une aide concrète ; nous allons dépouiller les Congrès et recenser ce qui pourrait lui être utile. Notre interlocuteur est enchanté, nous prenons rendez-vous. Il note nos publications pour les faire commander par son université. Envoyer un mail afin de trouver des volontaires pour le dépouillement des Congrès ... Le camarade venu donner un coup de main – en vain cette fois ci- me donne ses disponibilités. Dans l'après-midi, un autre camarade d'une autre fédération téléphone pour la même chose. Cela prend forme.

Arrivée du courriel suivant, de L'Idée Libre : « *Suite à la réunion du comité de rédaction d'hier, nous avons pensé qu'il serait naturel que les pages consacrées à la vieille Idée Libre soient consacrées à un article écrit au moment de l'arrivée de de Gaulle au pouvoir, en 58 – si cela existe – ou alors à un article critique sur les institutions de la Vème, il doit bien y avoir qqe chose à ce sujet ?* ». Pas de problème. Du travail, certes, mais le grand historien G. Lefebvre écrivait « *Il faut travailler et il faut encore travailler* ». Tiens, pourquoi ne pas saisir cette occasion pour faire un article dans La Raison pour susciter de nouvelles adhésions, de nouveaux soutiens, de nouveaux contacts ?

---

## **Adhésion 2012**

20 euros (adhésion des organismes et associations possible) •

10 euros (lycéens, étudiants)

Soutien

20, 30, 50, 100, autre somme (à préciser) ..... euros \*

Nom . . . . .

. . . . .

Prénom . . . . .

. . . . .

adresse ; .....